

Grève le jeudi 15 octobre 2020 dès 15h00

L'Assemblée du personnel du 6 octobre a confirmé, à l'unanimité, un débrayage du personnel de l'Etat et du secteur subventionné le 15 octobre dès 15h00.

Participez en force à la manifestation !

- 15h30 : rendez-vous à la Place Neuve – prises de parole**
- 16h30 : départ de la manifestation dans les rues Basses**
- 17h30 : arrivée à l'Esplanade Saint-Antoine (Vieille Ville),
Assemblée du personnel (en plein air)**
- 18h00 : fin de la manifestation**

Prenez votre masque !

Le Conseil d'Etat a décidé de ponctionner les salaires de la fonction publique pour combler les déficits budgétaires (covid-19, réforme fiscale des entreprises, etc.) dès 2021. Il revient aussi sur la décision populaire du vote de recapitalisation de la CPEG en décidant de modifier fortement la part des cotisations à la charge des salarié.es. En 2024 c'est près de 10% du revenu qui vous sera pris pour combler le déficit budgétaire de l'Etat.

« Remercier » le personnel, de la santé et du social en particulier – qui a été applaudi par la population durant toute la pandémie –, et toutes celles et tous ceux qui ont permis de poursuivre les prestations à la population et de remplir les missions de l'Etat, par des baisses de salaires constitue un mépris choquant !

Soyons nombreuses et nombreux ; faisons entendre notre voix !

Un préavis de grève a été adressé au Conseil d'Etat pour exiger le retrait des projets de loi (baisse salariale linéaire et blocage des annuités) et exiger des négociations véritables. Il est exclu que le personnel paie à la fois la crise sanitaire et les cadeaux fiscaux faits aux plus riches !

Les projets de lois liés au budget 2021 (baisse salariale, blocage des annuités) doivent encore être votés au parlement. Soyons dans la rue pour défendre le maintien de nos salaires et de nos revenus. Venez nombreuses et nombreux pour faire entendre la voix du personnel, défendre des postes de terrain et lutter contre les baisses massive de salaire.

L'Assemblée du personnel a également préavisé d'une journée de grève le jeudi 29 octobre.

Consultez les sites du Cartel et des syndicats pour voir la part de revenu qui vous est volée. Calculette en ligne : www.combientuperds.ch